

CONSEIL MUNICIPAL du 26 janvier 2017 à 20h00

Membres excusés : Laurent CUROT, Pascal GAUTHERON, Tatiana SAUVAGE, Jean-Pierre FERRIER, Romain JUILLARD, DARNAND Cathy

Les membres approuvent le compte-rendu de la dernière séance.

Ordre du jour :

- **Représentant à la commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.**

Monsieur le Maire informe que suite au passage en FPU, le conseil communautaire doit mettre en place la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) et que chaque commune membre de l'EPCI doit obligatoirement disposer d'un représentant au sein de la CLECT.

Après délibération, les membres acceptent à l'unanimité, la candidature de Françoise Pelgrin pour ce poste.

- **Questions diverses**

▪ Sanitaires Ecoles

Monsieur le Maire présente aux membres, les nouveaux plans et le dernier devis concernant les sanitaires des écoles.

Le conseil approuve le projet, rappelle qu'il conviendra de faire une demande de subvention DETR, qu'il fera l'objet d'un appel d'offre simplifié, et que les travaux seront à réaliser sur juillet et août.

▪ Terrain Lusy

Cyril BONDON souhaiterait acquérir le terrain situé derrière la boulangerie pour agrandir son habitation et son magasin.

Les membres acceptent de vendre une partie de ce terrain afin de garder l'autre partie avec la fontaine en mémoire de Mme Alice Lusy.

Reste à déterminer prix et surface

▪ Offre d'achat terrain communal

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu de Mr Arnaud COMTET. Il souhaiterait acquérir la parcelle communale ZB 188, contigüe à sa propriété.

Le conseil municipal décide de lancer une procédure de mise en vente pour cette parcelle.

▪ Devis PIERAUT

Monsieur le Maire donne lecture des différents devis reçus de l'entreprise PIERAUT :

- Pour la cantine mise en conformité suite au rapport Socotec.

Devis 365.04€ T.T.C

- Pour l'Eglise, raccordement du parafoudre à la terre et pose d'un compteur de coups de foudre.

Devis 649.68€ T.T.C

Le câble sera fourni et raccordé par l'entreprise. La tranchée sera faite par les employés communaux.

- Devis concernant éclairage montée de l'Eglise.

Câblage et fournitures

Devis 2120.40€ T.T.C

Les membres acceptent les 2 premiers devis et proposent de revoir en fin d'année pour l'éclairage de la montée de l'église.

- Nouveaux locataires
Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que deux logements étant vacants, un situé au-dessus de la poste et l'autre aux écoles.
2 couples souhaiteraient louer ces logements.
Les membres sont favorables à ces demandes

- SIVOM
Suite à la loi NOTRe, la compétence « déchets » a été transférée à la nouvelle communauté de communes. Il est donc nécessaire de modifier les statuts du SIVOM du Louhannais.
Pour information, les délégués désignés auparavant restent en place
Monsieur le Maire donne lecture des nouveaux statuts. Les membres les approuvent.

- **Les comptes rendus et rapports de commissions**

- Le chauffage de la salle multi activités
Une programmation a été réalisée en fonction des plages horaires d'occupation de la salle.
- Le chauffage de la salle des fêtes
Suite à une grosse consommation d'électricité, un rendez-vous a eu lieu avec le bureau d'étude, plusieurs points sont à revoir :
 - VMC à mettre en marche uniquement quand la salle est occupée
 - Le niveau d'eau de la PAC est à surveiller régulièrement
 - Confirmation du bureau, ne pas mettre d'antigel dans le circuit
 - Nécessité d'installer un câble chauffant
 - Préconise 18° au sol
 - Faire vérifier les résistances de la double flux

Un nouveau point sera fait dans un mois.

- **Invitations diverses**

Visite annuelle gendarmerie le 09 février : Michel FAVRE

Stratégie locale de l'habitat le 16 février : personne de disponible

Assemblée Générale MBR 44 le 11 février : personne de disponible

Assemblée Générale FNATH le 18 mars : personne de disponible

- **Vie communale**

Les membres sont informés de 2 décès sur la commune.

La distribution des ampoules LED est terminée.

Le prochain conseil est fixé au 17 février 2017 à 20h00

Jean-Luc VILLEMAIRE,
Maire

